

Organiser la reprise des activités escalade **en zone verte**

La mise en œuvre de la reprise des activités en salle par le club sera soumise à l'accord du propriétaire ou de l'exploitant (public ou privé) des équipements.

Ce document est rédigé sous forme de questions/réponses. Il s'appuie sur les directives gouvernementales. Il vous permet de réaliser votre protocole spécifique de reprise de l'activité.

Il sera mis à jour au fil de l'évolution des règles sanitaires.

1. Comment gérer le nombre de personnes dans la salle ou dans l'espace escalade, en situation de pratique ?

Les règles de distanciation à respecter :

- Dans la salle, dans l'espace escalade : au moins 1 mètre entre deux personnes ;



- **En situation d'escalade, au moins 2 mètres entre 2 grimpeurs, sauf quand la pratique ne le permet pas** (exemple, lors de la parade en départ de voie).

En fonction de votre salle, de votre espace escalade, évaluez le nombre maximal de personnes que vous pouvez accueillir.

Ce nombre peut vous amener à éventuellement mettre en place un système d'inscriptions préalables à une séance.

2. Les groupes sont-ils toujours limités à 10 personnes, encadrant compris ?

Non. Gymnases, salles omnisport et **salles d'escalade sont habilités à recevoir plus de 10 personnes. Les groupes ne sont donc plus limités à 10 personnes** ; toute activité (initiation, entraînement, etc) peut être organisée sous réserve de respecter les règles de distanciation physique.

3. Quels gestes barrières appliquer pour tous les pratiquants et pratiquantes du club ?

[Tous les gestes édités par Santé publique France.](#)

Tous les gestes barrières spécifiques à l'escalade en salle précisés par la Fédération (3 affiches) :



Affiche 1 :

Avant ma séance d'escalade

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

COMPORTEMENT & GESTES BARRIÈRES POUR UNE BONNE REPRISE AU CLUB



PENDANT MA SÉANCE

"JE PRATIQUE DANS LE RESPECT
DES AUTRES ET DE MA SANTÉ."

-  ☒ JE ME NETTOIE LES MAINS ENTRE CHAQUE ESSAI OU LONGUEUR, AU GEL HYDROALCOOLIQUE OU À L'EAU + SAVON.
-  ☒ J'APPLIQUE LES RÈGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE :
 - 1 MÈTRE DANS LA SALLE, AU PIED DES VOIES, DES BLOCS
 - 2 MÈTRES LORS DE LA PRATIQUE.
-  ☒ J'UTILISE UNIQUEMENT MON FLACON DE MAGNÉSIE LIQUIDE, MARQUÉ À MON NOM.
-  ☒ PIEDS NUS INTERDITS DANS LA SALLE, SUR LES TAPIS, AU PIED DES VOIES - PORT DU TEE-SHIRT OBLIGATOIRE.
-  ☒ JE RESPECTE LES SENS DE CIRCULATION REPÉRÉS AU SOL, LES ZONES D'ATTENTE.
-  ☒ PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SI LA DISTANCIATION PHYSIQUE NE PEUT ÊTRE RESPECTÉE.
-  ☒ J'ÉVITE LES ÉCHANGES DE MATÉRIEL PERSONNEL ENTRE GRIMPEURS.
-  ☒ JE ME SERS D'UN MATÉRIEL COLLECTIF (CORDES, DÉGAINES) : UN PEU DE GEL HYDROALCOOLIQUE OU LAVAGE DES MAINS AVANT ET APRÈS UTILISATION, ET PAS DE CORDE ENTRE LES DENTS POUR MOUSQUETONNER.

Affiche 2 :

Pendant ma séance d'escalade

COMPORTEMENT & GESTES BARRIÈRES POUR UNE BONNE REPRISE AU CLUB



APRÈS MA SÉANCE

-  ☒ JE ME NETTOIE LES MAINS AVANT DE QUITTER LA SALLE.
-  ☒ JE ME DIRIGE VERS LA SORTIE EN RESPECTANT LES SENS DE CIRCULATION POUR ÉVITER DE CROISER DE TROP PRÈS D'AUTRES PERSONNES.
-  ☒ JE LAVE MA TENUE DE SPORT AU RETOUR À LA MAISON.

Affiche 3 :

Après ma séance d'escalade

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

4. Comment s'organiser pour une reprise dans de bonnes conditions ?

- Communiquer les gestes barrières ou votre protocole de reprise à vos pratiquants en amont
- Organiser votre espace escalade et vos séances
- Informer vos cadres et vos responsables de séance des spécificités de la reprise adaptée à la situation sanitaire.

4.1 Communiquer les gestes barrières ou votre protocole de reprise à vos pratiquants en amont

- Déposer les gestes barrières ou votre protocole de reprise sur le site internet du club et sur vos réseaux sociaux.
- Les communiquer en amont de la reprise à vos pratiquants.

Ce document peut être renvoyé à l'adresse du club, ou transmis lors de l'accueil dans la salle.

4.2 Organiser votre espace escalade et vos séances

4.2.1 Prévoir un système d'inscription pour limiter le nombre de participants

Pour éviter que certains participants se voient refuser l'accès à votre séance pour cause d'un trop grand nombre de participants, mettez en place un système d'inscriptions préalables via le site internet du club (cette inscription peut également vous permettre de récupérer l'attestation de prise de connaissance et acceptation du protocole).

Il faut que chaque club puisse savoir qui est présent dans ses installations : émargement à l'entrée ou autre système d'inscription de façon à pouvoir retracer qui était présent en cas de reprise de l'épidémie.

4.2.2 Affichez les gestes barrières à différents endroits de la salle

- Affiche « Avant la séance » : à l'entrée de la salle ;
- Affiche « Pendant la séance » : aux endroits qui permettent de les rappeler régulièrement ;
- Affiche « Après la séance » : en direction de la sortie.

Concernant le port du masque

Il est obligatoire en dehors de la pratique sportive : lors de l'accueil, lors des regroupements et dans tous les cas où la distanciation est impossible.

Faut-il le porter lors de l'escalade et de l'assurage ? Si la distanciation est respectée, aucune obligation mais son utilisation protège efficacement les autres grimpeurs et les prises, la corde, la SAE en évitant les projections. En conséquence, le club peut demander le port du masque pendant la pratique.

Concernant la distanciation de 2 mètres entre grimpeurs en action, vous pouvez :

- Neutraliser une ligne d'escalade sur 2
- Transmettre l'une ou l'autre consigne suivante :
 - Le grimpeur ne part pas s'il y a déjà un grimpeur engagé sur une ligne adjacente droite ou gauche.
 - Pour les petites structures artificielles, le grimpeur démarre quand le grimpeur de la ligne adjacente est à la 3^{ème} dégainé ; il veille à maintenir cet écart.

4.2.3 Ajouter quelques marquages au sol à l'aide de bandes autocollantes pour

- Montrer ce qu'est une distanciation de 2 mètres entre grimpeurs ;
- Délimiter les zones d'attentes
- Eventuellement indiquer des sens de circulation

4.2.4 Mettre à disposition des participants du gel hydroalcoolique voire de la magnésie liquide

Vous leur avez demandé d'en apporter, mais il est important que le club en fournisse également pour pallier les oublis et pour faire respecter le nettoyage des mains à l'entrée de la salle.

Eventuellement, prévoir quelques flacons de magnésie liquide que vous pourrez vendre à vos adhérents.

4.2.5 Consignes à donner à tous vos responsables de séances et cadres de séance (initiateurs, moniteurs, entraîneurs)

L'encadrant ou responsable de séance doit :

- Prévenir le président du club ou la personne en charge des activités pour se faire remplacer s'il présente des symptômes : fièvres, toux...
- Respecter les gestes barrières ;
- Porter le masque à l'accueil et lors de tous les regroupements ;
- Vérifier les présences, et s'il ne dispose pas d'un listing généré lors de l'inscription, noter : NOM-Prénom-Contact-Téléphone sur un cahier (ou autre support) prévu à cet effet.

Le listing des personnes présentes doit pouvoir être communiqué par le club aux autorités sanitaires qui en feraient la demande à visée épidémiologique ;

- Rappeler les consignes et les faire respecter ; faire prendre conscience aux grimpeurs de l'importance de les respecter pour que la pratique puisse perdurer ;
- Inciter les pratiquants à reprendre en douceur
- Eventuellement, être le responsable du prêt du matériel.

4.2.6 Prêt du matériel et utilisation du matériel collectif

L'utilisation par les pratiquants de leur propre équipement et matériel de pratique est à privilégier.

Le prêt de matériel est possible sous réserve d'un protocole simple :

- Nettoyage des mains avant le prêt et au retour du prêt ;
- Mise en place d'un protocole d'hygiène :
 - Nettoyage des freins par des lingettes ou via une solution préconisée par le fabricant
 - Pour les matériels textiles, harnais, cordes : appliquer les solutions préconisées par les fabricants

Utilisation de matériel collectif :

Pour les cordes installées en moulinette et dégaines en place, veillez au strict respect du nettoyage des mains avant et après l'escalade.

Si vous avez des questions sur la reprise, ou des interrogations concernant votre protocole de sécurité, n'hésitez pas à contacter covid-19@ffme.fr